



Fonds des Nations Unies pour la population

Annexe 1
Cadre de résultats intégrés

Plan stratégique de l'UNFPA, 2014-2017: Rapport du Directeur exécutif (DP/FPA/2013/12)

Sommaire

Ce document présente l'annexe 1 (cadre de résultats intégrés) du plan stratégique 2014-2017 de l'UNFPA. Cette annexe contient les indicateurs, les données de base et les cibles dont sont assortis les résultats escomptés par l'UNFPA pour la période 2014-2017.

Sommaire

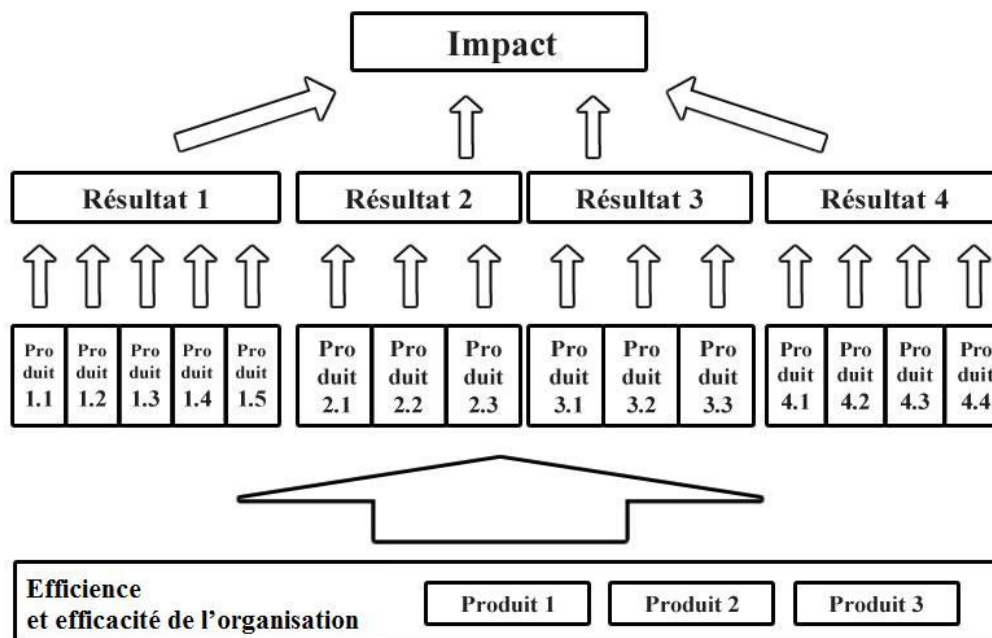
	<i>Page</i>
I. Introduction.....	3
II. Cadre de résultats intégrés	6

I. Introduction

1. Cette annexe au plan stratégique 2014-2017 présente le cadre de résultats intégrés (CRI). Le CRI contient les indicateurs, les références de base et les cibles dont sont assortis les résultats escomptés par l'UNFPA pour 2014-2017 à travers lesquels la responsabilité sera évaluée. Le CRI est une composante essentielle du plan stratégique.

2. La structure du CRI est représentée à la figure 1:

Figure 1: Structure du cadre de résultats intégré



3. Il est important de noter plusieurs caractéristiques distinctives de cette structure. D'abord, le rapport entre les résultats de développement et de gestion est représenté dans un cadre intégré unique, ce qui diffère des plans stratégiques précédents dans lesquels des cadres distincts avaient été utilisés.

4. Deuxièmement, les résultats du développement sont saisis au niveau de l'impact, du résultat et des produits, ce qui est conforme aux directives de l'examen quadriennal complet (EQC) et à la manière dont opèrent les autres organisations des Nations Unies (voir ci-dessous).

5. Troisièmement, il y a un enchaînement clair de résultats pour chaque domaine dans lequel œuvre l'UNFPA : l'efficacité et l'efficience de l'organisation permettent la réalisation de produits qui, à leur tour, contribuent directement aux résultats, lesquels ensemble, produisent un impact. Ainsi, il y a une relation univoque entre les niveaux des résultats de développement dans laquelle plusieurs résultats à un niveau inférieur conduisent à un résultat au niveau supérieur. Le fait que chaque produit soit lié à un résultat spécifique permet une théorie claire du changement concernant le travail de l'UNFPA et constitue ainsi un élément important de la structure (les théories de changement sont présentées à l'annexe 2 du Plan stratégique). Cela pose néanmoins un défi qui tient au fait que tout cadre de résultats est par définition une simplification de la réalité : dans la mise en œuvre, certains produits contribuent à plusieurs résultats qu'il n'est pas facile de montrer dans une structure simple comme celle-ci. Cela sera fait en soulignant ces liens dans la description des théories de changement.

6. Enfin, cette théorie est partagée avec d'autres fonds et programmes des Nations Unies. Comme décrit plus en détail dans le document principal du plan stratégique (DP/FPA/2013/12), un processus consultatif auquel ont participé le PNUD, l'UNICEF, ONU-Femmes et le PAM en particulier, a facilité l'adoption d'approches collectives dans plusieurs domaines dont notamment l'adoption d'indicateurs communs pour le suivi de la mise en œuvre de l'EQC. Un certain nombre d'indicateurs du CRI sont étiquetés « EQC commun », reflétant le fait que les organisations ont inclus dans leur cadre de résultats respectifs, un ensemble d'indicateurs communs élaborés dans le cadre du plan d'action du groupe de développement des Nations Unies pour l'EQC. Etant donné leurs différents modèles de gestion, les organisations évalueront aussi certains éléments particuliers de la mise en œuvre de l'EQC en utilisant des indicateurs adaptés aux questions spécifiques les plus pertinentes pour l'organisation en question ; ils sont étiquetés « EQC ».
7. Un autre volet de cette harmonisation concerne les définitions : les termes sont utilisés dans le CRI conformément au Manuel de Gestion Axée sur les Résultats du Groupe de Développement des Nations Unies. Ainsi « impact » désigne des changements dans la vie des personnes résultant d'interventions de plusieurs acteurs et clairement au-delà de ce que ce contrôle l'UNFPA. Les changements à ce niveau ne peuvent donc pas être entièrement attribués au travail de l'organisation. « Résultats » représentent les changements des capacités institutionnels et comportementaux qui sont, aussi, au-delà de ce que contrôle l'UNFPA. En revanche, le terme « résultats » se réfère essentiellement aux les produits et services offerts par l'UNFPA, qui en dépendent, et pour qui l'organisation peut être tenue responsable. Les indicateurs qui seront utilisés pour le suivi à ce niveau permettront d'établir clairement la responsabilité pour ce qui est des résultats obtenus.
8. Cependant, cette structure comporte un problème : l'écart entre résultats et produits est souvent important, ce qui ne permet pas toujours de voir les liens de causalité entre les produits et les services que fournit l'UNFPA (par exemple, l'assistance technique au personnel du ministère de la santé concernant la gestion logistique des produits de santé reproductive) et les résultats (par exemple, le pourcentage de points de prestation de services qui n'ont pas de ruptures de stock dans les contraceptifs au cours des six derniers mois). C'est au niveau des changements dans la capacité nationale que se situe généralement l'information manquante (par exemple, et au-delà de la formation offerte au personnel, ce dernier a-t-il assimilé l'information pour la mettre en pratique car il est payé régulièrement, dispose de véhicules pour transporter les contraceptifs aux points de prestation de service et n'est pas forcé d'abandonner les postes en raison de troubles civils, etc.). Ces changements dans les capacités nationales sont, aussi, indépendants de la volonté de l'organisation, bien que celle-ci y contribue largement. Ces changements sont reflétés dans les résultats attendus qui décrivent les améliorations qui devraient se produire du fait des produits et des services fournis par l'UNFPA.
9. Afin de s'assurer que la mesure de ces changements permet de saisir clairement la contribution de l'UNFPA, les approches suivantes ont été utilisées pour établir les cibles annuelles des indicateurs de produits dont l'UNFPA peut être tenu responsable:
 - Une base de référence reflétant la situation actuelle dans les pays où œuvre l'UNFPA a été établie au moyen d'une enquête menée auprès de tous les bureaux pays de l'UNFPA. Par exemple, pour l'indicateur « nombre de pays utilisant un système d'information de gestion logistique fonctionnel pour prévoir et suivre les produits de santé reproductive », des questions sur l'état actuel des systèmes d'information de gestion logistique au niveau national ont été posées à tous les bureaux de pays de l'UNFPA. Il a été constaté que 75 pays disposent de systèmes d'information de gestion logistique fonctionnels pour la prévision et le suivi de produits de santé reproductive.

- Il a ensuite été demandé aux bureaux de pays s'ils envisageaient de travailler sur le produit au cours de la période 2014-2017 et, dans ce cas, de préciser l'année. Pour l'indicateur sur les systèmes d'information de gestion logistique, 36 bureaux de pays ont indiqué qu'ils prévoyaient de travailler sur la question d'ici à 2017 et ainsi, un total de 111 pays devrait disposer de systèmes fonctionnels en 2017. Ce chiffre de 111 pays est la cible de 2017 figurant dans le CRI.

10. Les indicateurs aux niveaux de l'impact et des résultats sont traités différemment parce que d'une part, ils ne changent pas de manière significative sur une base annuelle et d'autre part, parce que beaucoup des indicateurs ne peuvent pas être mesurés tous les ans car ils proviennent d'enquêtes auprès des ménages ou d'autres méthodes de collectes de données effectuées moins fréquemment. Ainsi, il n'est établi de cibles pour ces indicateurs que pour 2015 et 2017. S'il est possible de recueillir des données sur ces indicateurs dans les années intermédiaires (soit : 2014 et 2016), celles-ci seront incluses dans le rapport sur le CRI.

11. En ce qui concerne les indicateurs aux niveaux de l'impact et des résultats, et pour un plus petit ensemble d'indicateurs au niveau des produits, les données seront présentées selon les caractéristiques démographiques pertinentes pour un indicateur donné. En particulier, et quand cela est possible, les données de ces indicateurs seront ventilées par sexe, âge, quintile de richesse, lieu (urbain, rural), ethnicité et situation d'invalidité.

12. Les moyens par lesquels l'UNFPA parviendra aux résultats énoncés dans le CRI varieront en fonction du contexte du pays. Les quatre stratégies majeures de programme qu'utilise l'UNFPA sont : le plaidoyer et le dialogue/le conseil sur les politiques, la gestion des connaissances, le renforcement des capacités et la prestation de services. Elles sont décrites plus en détail dans l'Annexe 2 du Plan stratégique qui présente les théories de changement pour chaque résultat. L'annexe 3 sur le modèle de gestion donne aussi d'autres informations sur la manière dont l'UNFPA procède dans différents contextes.

13. A l'heure où l'organisation réoriente son travail vers l'amont (c.-à-d. augmentation des activités de plaidoyer et dialogue/conseil sur les politiques et diminution de la prestation de services), le CRI inclut un nombre de nouveaux indicateurs qui reflètent l'activité de l'organisation dans ces domaines. Bien que la majorité du CRI traite des changements au niveau du pays, il comporte aussi des indicateurs nouveaux qui saisissent le travail de l'organisation aux niveaux régional et mondial.

14. Il faut cependant noter que le CRI ne peut pas saisir toutes les activités qu'exécute l'organisation. Cela tient à la fois et d'une part à l'établissement de priorités, le CRI étant en effet destiné à mettre l'accent sur les domaines les plus importants pour l'organisation plutôt qu'à être exhaustif et, d'autre part, au fait que certains domaines de travail sont, de manière intrinsèque, plus difficiles à mesurer. Ceci est précisément le cas du travail en amont. Ainsi, tandis que le CRI constitue un important pas en avant en termes de mesure de l'étendue du plaidoyer et du dialogue/conseil sur les politiques et travail de gestion des connaissances que fait l'organisation, il ne reflète encore que partiellement ce travail.

15. Enfin, des « fiches de métadonnées » destinées à compléter le CRI sont en cours de préparation pour les indicateurs. Elles fournissent des définitions complètes pour chaque indicateur, ce qui contribue à garantir que les indicateurs eux-mêmes ne sont pas trop compliqués et aussi qu'aucune ambiguïté dans l'énoncé d'un indicateur ne provoquera de difficultés de mesure par la suite. Les fiches de métadonnées précisent aussi en détail la méthode de calcul, la source de données et la manière dont les cibles sont fixées. De plus, si un indicateur s'applique à un lieu géographique particulier, cela sera aussi indiqué dans les métadonnées. Les fiches de métadonnées seront complétées et disponibles fin septembre 2013.

II. Cadre de résultats intégrés

Objectif	Résultat	Produit	Indicateur	2012 actuel	2014 cible	2015 cible	2016 cible	2017 cible	Source de données
Objectif : Assurer un accès universel à la santé sexuelle et reproductive, réaliser les droits reproductifs et réduire la mortalité maternelle pour accélérer les progrès sur le programme de la CIPD, afin d'améliorer la vie des adolescents, des jeunes et des femmes, amélioration rendue possible par la dynamique de la population, les droits humains et l'égalité des sexes			Indicateur d'impact 1 : Taux de mortalité maternelle	210		173		160	Groupe inter agence d'estimation de la mortalité maternelle
			Indicateur d'impact 2 : Taux de natalité des adolescentes	53,9		45		42	Base de données UNFPA OMD 5b+ info database
			Indicateur d'impact 3 : Prévalence du VIH parmi la population âgée de 15 à 24 ans (total/femmes/hommes)	0,4/ 0,5/ 0,3		0,33/ 0,45/ 0,22		0,3/ 0,4/ 0,2	Base de données UNFPA OMD 5b+ info database
			Indicateur d'impact 4 : Pourcentage de femmes de 20-24 mariées /dans une union avant l'âge de 18 ans	33.5		29		27	Base de données UNFPA OMD 5b+ info database
			Indicateur d'impact 5 : Proportion de femmes mariées ou en couple à un moment âgées de 15 à 49 ans qui ont été victimes de violence de la part d'un partenaire intime masculin au cours des 12 derniers mois.	28,5		24		22,5	Base de données UNFPA OMD 5b+ info database
			Indicateur d'impact 6 : Nombre de pays qui ont ratifié le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la Convention relative aux droits des personnes handicapées et leurs protocoles en option correspondants.	10		20		30	Base de données de l'UNFPA compilée à partir des organes conventionnels
	Résultat 1: Accroissement de la disponibilité et de l'utilisation de services intégrés de santé reproductive et sexuelle (notamment la planification familiale, la santé maternelle et le VIH) qui sont sensibles au genre et qui satisfont les normes des droits de l'homme en		Résultat 1 indicateur 1 : Pourcentage de pays dans lesquels au moins 95 % des points de prestation de services disposent de sept médicaments salvateurs figurant sur la liste de priorités de l'OMS.	32 %		40 %		50 %	Rapports annuels des bureaux de pays.
		Résultat 1 indicateur 2 : Taux de prévalence de contraception (total)	63		68		70	Base de données UNFPA OMD 5b+	

Annexe 1

matière de qualité des soins et d'équité d'accès						info database	
	Résultat 1 indicateur 3 : Proportion de demande de contraception satisfaite (total)	84		88		90	Base de données UNFPA OMD 5b+ info database
	Résultat 1 Indicateur 4 : Pourcentage de pays dans lesquels au moins 60 % des points de prestation de services n'ont pas connu de ruptures de stocks au cours des six derniers mois	73 %		75 %		80 %	Rapports annuels des bureaux pays
	Résultat 1 Indicateur 5 : Pourcentage de pays dans lesquels au moins 80 % des naissances vivantes se font en présence de personnel médical qualifié	53		61		65	Base de données UNFPA OMD 5b+ info database
	Résultat 1 Indicateur 6 : Nombre de pays qui ont adapté et mis en œuvre des protocoles de services de planification familiale qui satisfont aux normes de droits humains notamment absence de discrimination, de contrainte et de violence	0		6		23	Rapports annuels des bureaux de pays
	Résultat 1 Indicateur 7 : Pourcentage de femmes et d'hommes âgés de 15 à 49 ans ayant eu plus d'un partenaire sexuel au cours des 12 derniers mois qui ont indiqué avoir utilisé un préservatif pendant leur dernier rapport (féminin/masculin)	19 %/ 24 %		22 %/ 28 %		24 %/ 30 %	Base de données UNFPA OMD 5B+
	Résultat 1 Indicateur 8 : Nombre de pays qui ont augmenté le budget de santé sexuelle et reproductive d'au moins 5 pour cent	0		21		42	Rapports annuels des bureaux de pays
	Résultat 1 Indicateur 9 : Nombre de résolutions adoptées par les organismes régionaux qui comprennent des engagements spécifiques sur la santé sexuelle et reproductive	Sans objet		24		48	Rapports annuels des bureaux régionaux

		Résultat 1 Indicateur 10 : Pourcentage d'assistance officielle au développement qui est consacré à la santé maternelle et à la planification familiale	7,77 % (2011)		8,00 %		8,50%	Rapport du Secrétaire général sur le flux de ressources financières pour le Programme d'action de la CIPD
	Résultat 1 : Accroissement de la capacité nationale à fournir des services intégrés de santé sexuelle et reproductive	1.1 : Nombre de pays qui disposent de directives, de protocoles et de normes régissant la prestation de services de santé sexuelle et reproductive de qualité aux adolescents et aux jeunes par les travailleurs de la santé	73	89	105	118	123	Rapports annuels des bureaux de pays
		1.2 : Nombre de pays qui ont un plan national d'action de santé sexuelle et reproductive intégré chiffré	59	80	95	101	110	Rapports annuels des bureaux de pays
	Résultat 2 : Accroissement de la capacité nationale à consolider des environnements favorables, à l'augmentation de la demande et l'offre de contraceptifs modernes et à l'amélioration des services de planification familiale de qualité sans contrainte, discrimination et violence.	2.1 : Nombre de pays utilisant un système d'information de gestion logistique fonctionnel pour faire des prévisions sur les produits de santé reproductive et en assurer le suivi	75	90	98	105	111	Rapports annuels des bureaux de pays
		2.2 : Nombre de pays qui ont formé tous les niveaux de personnel pour mettre en œuvre le nouveau protocole de droits humains de la planification familiale	0	0	0	6	13	Rapports annuels de bureaux de pays
		2.3 : Nombre de pays dans lesquels l'UNFPA appuie au moins quatre éléments de génération de demande de planification familiale	18	25	32	36	41	Rapports annuels des bureaux de pays
	Résultat 3 : Accroissement de la capacité nationale à fournir des services complets de santé maternelle	3.1 : Nombre de pays dans lesquels l'élaboration des politiques concernant le personnel d'obstétrique est fondée sur les normes CIS-OMS	52	63	70	77	84	Rapports annuels des bureaux de pays
		3.2 : Nombre de pays qui ont utilisé les résultats d'une évaluation de besoins de soins obstétriques et néonataux d'urgence pour établir un plan d'action national chiffré en vue d'amplifier les	47	77	90	98	105	Rapports annuels des bureaux de pays

		services de santé maternels et néonataux						
		3.3 : Nombre de réparations chirurgicales de la fistule	8 400	11 200	12 400	13 600	14 800	Rapports annuels des bureaux de pays
		3.4 : Nombre de pays qui ont établi un système national de surveillance de décès maternel et de mesures correctives	5	15	25	35	45	Base de données du programme de l'Organisation Mondiale de la Santé
	Produit 4 : Accroissement de la capacité nationale à fournir des programmes de lutte contre le VIH sans aucune stigmatisation ou discrimination, conformément aux engagements relevant du cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités d'ONUSIDA (UBRAF)	4.1 : Nombre de pays qui ont des stratégies de communication de changement de comportement social (SCCC) pour les adolescents et les jeunes, notamment ceux issus de populations clés	59	81	92	103	113	Rapports annuels des bureaux de pays
4.2 : Nombre de pays qui ont atteint le stade d'exécution de l'approche stratégique en 10 étapes de la programmation complète du préservatif de l'UNFPA		31	55	69	86	93	Rapports annuels des bureaux de pays	
4.3 : Nombre de pays qui ont moins une organisation communautaire de travailleurs du sexe engagée dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de programmes qui ciblent le VIH et les besoins des travailleurs du sexe en matière de santé sexuelle et reproductive		32	37	44	51	56	Rapports annuels de bureaux de pays	
	Produit 5 : Accroissement de la capacité nationale à fournir des services de santé sexuelle et reproductive dans les situations de crise humanitaire	5.1 : Nombre de pays qui ont la capacité de mettre en œuvre le MISP au déclenchement d'une crise	30	34	41	48	51	Rapports annuels des bureaux de pays
		5.2 : Nombre de pays qui ont des plans de secours humanitaires qui comportent des éléments permettant de répondre aux besoins de santé reproductive et sexuelle des femmes, des adolescents et des jeunes, notamment des services destinés aux victimes de violence	32	37	44	51	54	Rapports annuels des bureaux de pays

			sexuelle dans une situation de crise						
		Résultat 2 : Priorité accrue aux adolescents, en particulier les jeunes adolescentes, dans les politiques et programmes nationaux de développement, notamment en mettant à leur disposition des services complets d'éducation sexuelle et de santé en matière de sexualité et de procréation	Résultat 2 indicateur 1 : Pourcentage de jeunes hommes et femmes de 15 à 24 ans qui savent empêcher la transmission du VIH et qui rejettent les idées fausses sur la transmission du VIH (femmes/hommes)	22 %/ 32 %		26 %/ 36 %		28 %/ 38 %	MDG5b + Info database
			Résultat 2 indicateur 2 : Nombre de pays qui ont adopté des lois et des politiques permettant aux adolescents (mariés ou non), d'accéder aux services de santé sexuelle et reproductive	74		78		88	Rapports annuels des bureaux de pays
	Produit 6 : Accroissement de la capacité nationale à conduire un plaidoyer basé sur les données en vue d'incorporer les adolescents et les jeunes, ainsi que leurs droits/besoins, dans les lois, politiques et programmes nationaux, même dans les situations de crise humanitaire	6.1 : Nombre de pays à plateforme participative qui préconisent de plus grands investissements dans les adolescents et les jeunes marginalisés au sein des programmes et des politiques de développement et de santé	53	74	93	105	110	Rapports annuels des bureaux de pays	
		6.2: Nombre de pays dans lesquels l'UNFPA préconise d'autoriser les adolescents et les jeunes à avoir un accès légal à des services de qualité sur les conseils de santé sexuelle et reproductive et sur le VIH	42	36	23	23	19	Rapports annuels des bureaux de pays (non cumulatifs)	
	Produit 7 : Accroissement de la capacité nationale à élaborer et exécuter une éducation sexuelle complète (ESC) communautaire et scolaire promouvant les droits humains et l'égalité des sexes	7.1 : Nombre de pays dans lesquels tous les programmes nationaux globaux d'éducation sexuelle sont conformes aux normes internationales	39	59	73	85	102	Rapports annuels des bureaux de pays	

	Produit 8 : Accroissement de la capacité des partenaires à élaborer et d'exécuter des programmes complets destinés aux adolescentes marginalisées, notamment celles risquant un mariage précoce.	8.1 : Nombre de pays qui ont des programmes sanitaires, sociaux et économiques de constitution de biens visant les adolescentes courant le risque de mariage précoce	29	38	52	60	71	Rapports annuels des bureaux de pays
	Résultat 3 : Progression de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des femmes et des filles et des droits reproductifs, notamment pour les femmes les plus vulnérables et les plus marginalisées, les adolescents et les jeunes	Résultat 3 indicateur 1: Nombre de pays à plans d'action nationale d'égalité des sexes qui intègrent les droits reproductifs dans les cibles spécifiques et les attributions budgétaires publiques nationales.	46		62		82	Rapports annuels des bureaux de pays
		Résultat 3 indicateur 2 : Proportion des pays qui ont pris des mesures concernant toutes les recommandations acceptées de l'Examen périodique universel (EPU) sur les droits reproductifs depuis le précédent cycle d'établissement de rapports	37%		43%		49 %	Base de données du Conseil des Droits Humains
		Résultat 3 indicateur 3 : Proportion de femmes de 15 à 49 ans qui pensent que leur mari/partenaire a des raisons de frapper leur épouse/partenaire dans certaines circonstances	47 %		42 %		40 %	Base de données UNFPA OMD 5b+ info database
	Produit 9 : Renforcement des systèmes de protection nationaux et internationaux afin de faire progresser les droits reproductifs, l'égalité des sexes et la non-discrimination et de remédier à la violence basées sur le genre	9.1 : Nombre de pays dans lesquels une institution nationale de droits humains a mené une enquête nationale concernant l'exercice des droits reproductifs et des droits à la santé sexuelle et reproductive.	1	4	9	14	19	Rapports annuels des bureaux de pays
		9.2 : Nombre de pays disposant d'un système de suivi et d'information permettant de suivre la mise en œuvre des recommandations et obligations sur les droits reproductifs	49	53	66	75	88	Rapports annuels des bureaux de pays

	Produit 10: Capacité accrue à prévenir la violence basée sur le genre et les pratiques nuisibles et à rendre possible la prestation de services multisectoriels, notamment dans les situations de crise humanitaire;	10.1 : Nombre de pays dans lesquels la prévention de la violence sexiste, la protection et la réaction sont intégrées dans le programme national de SSR.	45	52	64	69	92	Rapports annuels des bureaux de pays
		10.2 : Pourcentage de pays touchés par une crise humanitaire qui disposent d'un organe de coordination inter-agences de violence sexiste qui fonctionne par suite de l'encadrement et des conseils de l'UNFPA	38 %	42 %	45 %	47 %	50%	Rapports annuels des bureaux de pays
		10.3 : Nombre de communautés soutenues par l'UNFPA qui déclarent l'abandon des mutilations génitales féminines/Excision	1 367	1 800	2 000	2 200	2 500	Rapports annuels des bureaux de pays
	Produit 11: Renforcement de l'engagement des organisations de la société civile à promouvoir les droits procréatifs et l'autonomisation des femmes ainsi qu'à faire face à la discrimination, notamment celle frappant les groupes marginalisés et vulnérables, les séropositifs et des groupes de population clefs.	11.1 : Nombre de pays dans lesquels les organisations de la société civile ont établi des mécanismes de responsabilité pour répondre aux droits reproductifs des femmes, des filles et des populations marginalisées et clés	12	15	17	19	20	Rapports annuels des bureaux de pays
		11.2 : Nombre de pays dans lesquels les organisations de la société civile ont soutenu l'institutionnalisation des programmes visant à faire participer les hommes et les garçons sur l'égalité des sexes (notamment la violence basée sur le genre), la santé sexuelle et reproductive et les droits reproductifs	17	27	38	43	54	Rapports annuels des bureaux de pays
	Résultat 4 Renforcement des politiques nationales et des programmes internationaux de développement par l'intégration d'une analyse de la dynamique de la population fondée sur les données et d'une analyse de leurs	Résultat 4 indicateur 1 : Nombre de pays qui ont organisé au moins un recensement de bonne qualité qui a été traité, analysé et diffusé suite à des recommandations convenues au niveau international (au cours des 10 dernières années)	66		112		117	Rapports annuels des bureaux de pays

	liens avec le développement durable, la santé sexuelle et reproductive et les droits reproductifs, le VIH et l'égalité des sexes:	Résultat 4 indicateur 2 : Nombre de pays qui ont organisé, analysé et diffusé une enquête nationale auprès des foyers permettant d'estimer les populations clés et d'utiliser des indicateurs de santé reproductive (au cours des cinq dernières années)	69		95		110	Rapports annuels de bureaux de pays
		Résultat 4 indicateur 3 : Nombre de pays qui ont réalisé des évaluations sur les interventions stratégiques sur la santé sexuelle et reproductive et les adolescents et les jeunes	26		68		108	Rapports annuels des bureaux de pays
		Résultat 4 indicateur 4 : Proportion de documents finaux de réunions inter-gouvernementales et régionales de haut niveau portant sur la santé sexuelle et reproductive, les droits reproductifs d'égalité des sexes, les besoins des adolescents et des jeunes et la dynamique de la population	Non disponible		90 %		90 %	Rapports annuels des bureaux de pays et du siège
		Résultat 4 indicateur 5 : Proportion de nouveaux plans de développement nationaux portant sur la dynamique des populations et prenant en compte les tendances de la population et les projections dans l'établissement des cibles de développement	Sans objet		70 %		70 %	Rapports annuels des bureaux de pays
		Produit 12 : Renforcement de la capacité nationale à la production et la diffusion de données de qualité sur les questions de population et de développement, ventilées, et qui permettent de comprendre la nature des disparités démographiques et des inégalités socio-	12.1: Proportion de pays en situation de crise humanitaire dans lesquels l'UNFPA a fourni une assistance technique sur l'utilisation des données relatives à la population et un appui pour les évaluations.	65 %	67 %	70 %	75 %	80 %
		12.2 : Nombre de bases de données comportant des données sur la population accessibles aux utilisateurs par des plateformes sur Internet qui facilitent le repérage des inégalités	173	299	362	419	474	Rapports annuels des bureaux de pays

	économiques ainsi que la programmation en situation de crise humanitaire	socio-économiques et démographiques.						
	Produit 13: Disponibilité accrue des données grâce à une analyse approfondie sur la dynamique de la population, la santé sexuelle et reproductive, le VIH et leurs liens avec l'éradication de la pauvreté et le développement durable.	13.1 : Proportion de rapports sur les processus inter-gouvernementaux et inter-agences mondiaux et régionaux appuyés par l'UNFPA qui portent sur la dynamique des populations et rendent compte des tendances de la population et des projections et sont pris en compte dans l'établissement des objectifs de développement.	Non disponible	80 %	80 %	80 %	80 %	Rapports annuels des bureaux régionaux et du siège
13.2 : Nombre d'outils élaborés au niveau mondial et régional pour rendre possible l'intégration des constatations importantes dans l'exécution du programme de développement post 2015		0	2	2	4	4	Rapports annuels des bureaux régionaux et du siège	
13.3 : Nombre de pays dans lesquels les autorités statistiques ont la capacité institutionnelle d'analyser et d'utiliser des données ventilées sur a) les adolescents et les jeunes et b) la violence sexiste		a) 69 b) 0	a) 86 b) 5	a) 101 b) 10	a) 110 b) 15	a) 117 b) 20	Rapports annuels de bureaux de pays	
	Produit 14: Renforcement de la capacité à formuler et mettre en œuvre des politiques fondées sur les droits (aux niveaux mondial, régional et national) qui intègrent les données relatives à la dynamique de la population, à la santé sexuelle et procréative et au VIH, ainsi que leurs liens avec le développement durable.	14.1 : Nombre de pays qui ont mis en œuvre l'analyse de la situation de la population (ASP) pour identifier les priorités et formuler les politiques et les programmes.	15	48	66	78	80	Rapports annuels de bureaux de pays
	Produit 15 : Renforcement	15.1 : Nombre de pays qui ont élaboré et	41	59	78	93	110	Rapports annuels

	Renforcement de la capacité nationale à l'utilisation de données et informations factuelles pour le suivi et l'évaluation des politiques et programmes nationaux ayant trait aux dynamiques de populations, à la santé sexuelle et reproductive, au VIH, aux adolescents et jeunes et à l'égalité des sexes, y compris dans les situations de crise humanitaire	appliqué des procédures de suivi et d'évaluation scientifiquement rigoureuses lorsqu'ils ont débuté de nouvelles interventions programmatiques concernant la santé reproductive et sexuelle et les jeunes et les adolescents						de bureaux de pays
Efficacité et efficacité organisationnelles								
	Produit 1 : Accroissement de l'efficacité du programme en améliorant l'assurance qualité, le suivi et l'évaluation	1.1 : Pourcentage des programmes du pays qui satisfont aux critères de qualité (<i>EQC</i>)	a) Après examen CEP: 92 % b) Avant Examen CEP: 45 %	a) Après examen CEP : 92 % b) Avant examen CEP: 60 %	a) Après examen CEP : 92 % b) Avant examen CEP : 75 %	a) Après examen CEP : 92 % b) Avant examen CEP : 85 %	a) Après examen CEP : 92 % b) Avant examen CEP : 90 %	Données du comité d'examen du programme
		1.2 : Pourcentage de programmes de pays estimés donner de bons résultats	Sans objet	À fixer une fois le système d'évaluation de la performance établi		À déterminer		
		1.3 : Pourcentage de bureaux de pays de pays utilisant des outils et des principes de gestion axée sur les résultats communs (<i>EQC partagé</i>)	Sans objet	À fixer une fois une définition commune convenue entre les fonds et les programmes pertinents		Rapports annuels de bureaux de pays		

		1.4 : Pourcentage de bureaux de pays utilisant l'approche de mesure de capacité commune GNUD (une fois qu'elle sera totalement élaborée) (EQC partagé)	Sans objet	À fixer une fois une approche commune convenue entre les fonds et les programmes			Rapports annuels de bureaux de pays	
		1.5 : Pourcentage de programmes de pays qui suivent dûment au moins 90 % des indicateurs du programme de pays	40 %	45 %	50 %	55 %	65 %	Rapports annuels de bureaux de pays
		1.6 : Pourcentage des recommandations acceptées de l'évaluation du programme pour lequel les actions exigibles pendant l'année ont été réalisées (EQC)	90 %	93 %	93 %	97 %	97 %	Base de données des réponses du management
		1.7: Pourcentage d'évaluations au niveau de l'organisation et du programme réalisé comme prévu (EQC)	Sans objet	100 %	100 %	100 %	100 %	Bureau de l'évaluation
		1.8 : Pourcentage de bureaux pays situés dans des pays à haut risque qui ont des plans de préparation humanitaire à jour	20 %	28 %	40 %	56 %	64 %	Rapports annuels de bureaux de pays
		1.9 : Pourcentage de bureaux de pays qui reçoivent un appui efficace des bureaux régionaux	68 %	77 %	81 %	86 %	90 %	Rapports annuels de bureaux de pays
		1.10 : Pourcentage d'unités extérieures de l'UNFPA qui utilisent la coopération sud-sud ou la coopération triangulaire pour obtenir des résultats (EQC)	42 %	52 %	57 %	62 %	62 %	Rapports annuels des bureaux de pays et régionaux
		1.11 : Nombre d'indicateurs de performance du plan d'action à l'échelle des Nations Unies sur lesquels l'UNFPA satisfait aux exigences ou les dépasse (EQC)	Satisfait : 9 Dépasse : 2	Satisfait : 10 Dépasse : 3	Satisfait : 8 Dépasse : 5	Satisfait : 8 Dépasse : 6	Satisfait : 8 Dépasse : 7	Rapport UNSWAP

		1.12 : Évaluation de la transparence du dispositif de suivi (EQC)	Peu ambitieuse	Moyennement ambitieuse	Ambitieux e	Ambitieux e	Ambitieux e	Publiez ce que vous financez
Produit 2 : Amélioration de la mobilisation, de la gestion et de l'alignement des ressources à travers une attention particulière à l'optimisation des ressources et une gestion du risque systématique	2.1 : Taille et tendance du financement des pays de l'OECD-DAC, des pays non-OECD-DAC et des partenaires non-gouvernementaux (notamment les institutions financières internationales, les banques régionales de développement, la société civile, le secteur privé) (EQC partagé)	Total: 963 millions \$, dont 437 millions \$ pour ressources de base et 526 millions \$ pour autres ressources	Total: 1 018 millions \$, dont 476 millions \$ pour ressources de base et 542 millions \$ pour autres ressources	Total: 1 051 millions \$, dont 478 millions \$ pour ressources de base et 573 millions \$ pour autres ressources	Total: 1 093 millions \$, dont 482 millions \$ pour ressources de base et 611 millions \$ pour autres ressources	Total: 1 142 millions \$, dont 486 millions \$ pour ressources de base et 656 millions \$ pour autres ressources	DARTS et Atlas	
	2.2 : Montant en dollars des dons provenant des donateurs autres que les 15 plus gros.	149 millions \$	164 millions \$	172 millions \$	181 millions \$	190 millions \$	DARTS et Atlas	
	2.3 : Pourcentage du revenu total utilisé pour frais périodiques de gestion	13,1 % (budget); 10,8 % (réel)	11,2 %	11, 2 %	11,2 %	11,2 %	Rapport annuel du Directeur exécutif et examen financier et statistique	
	2.4 : Taux de mise en œuvre des ressources générales	91,6 %	97 %	97 %	97 %	97 %	Rapport annuel du Directeur exécutif et revue financière et statistique	
	2.5 Pourcentage d'accords avec les donateurs provenant d'autres ressources qui arrivent à échéance et qui ont dépensé 95% du montant du contrat initial à la fin de la période contractuelle initiale	51 %	55 %	57 %	60 %	63 %	DARTS et COGNOS	
	2.6 : Pourcentage des OFAs non remboursés à échéance prévue	3,0 %	6,0 %	6,0 %	5,0 %	5,0 %	Atlas	
	2.7 : Nombre de bureaux de pays qui suivent et communiquent les	0	127	127	127	127	Système de programmation	

	dépenses à l'aide du système de repérage des activités contribuant à l'égalité des sexes validés par un processus d'assurance de qualité (<i>EQC partagé</i>)						mondial
	2.8 : Nombre de bureaux de pays mettant en œuvre des services communs, des accords communs de longue durée ; des approches harmonisées aux achats, une gestion commune des ressources humaines, des services de technologie de l'information ou de communication ou des services de gestion financiers (<i>EQC partagé</i>)	Sans objet	À fixer une fois une approche commune convenue entre les fonds et les programmes				À déterminer
	2.9 : Taux de vacance de postes	15 %	14 %	14 %	13 %	13 %	Atlas
	2.10 : Pourcentage du personnel qui perçoit que l'UNFPA prend des mesures efficaces pour pallier l'insuffisance des performances	33 %	36 %	Sans objet	38 %	Sans objet	Enquête auprès de tout le personnel de l'UNFPA
	2.11 : Pourcentage des unités qui ont réalisé au moins 90 % de leurs plans d'alignement	Sans objet	100 %	100 %	100 %	100 %	Rapports annuels des bureaux de pays, bureaux régionaux et du siège
	2.12 : Pourcentage du total des ressources du programme dépensées sur le résultat 1	59 %	63 %	65 %	68 %	70 %	Atlas
	2.13 : Pourcentage d'augmentation de la partie de ressources totales dépensées en plaidoyer/politique	Sans objet	Sans objet	4 %	4 %	4 %	Atlas
Produit 3 : Amélioration de l'adaptabilité à travers l'innovation, le partenariat et les communications	3.1: Pourcentage de bureaux pays et région qui communiquent la mise en œuvre de larges plans de partenariat	Sans objet	15 %	50 %	75 %	95 %	Rapports annuels des bureaux de pays et régionaux
	3.2 : Nombre de bureaux de pays qui appliquent les DIP ou des éléments de celles-ci (<i>EQC partagé</i>)	Sans objet	À fixer une fois une approche commune convenue entre les fonds et les programmes				Rapports annuels des bureaux de pays

		3.3 : Contribution en espèces fournie au système coordinateur résident (<i>EQC partagé</i>)	Non disponible	2,1 millions US\$	2,1 millions US\$	2,2 millions US\$	2,2 millions US\$	Atlas
		3.4 : Contribution en nature fournie au système coordinateur résident (<i>EQC partagé</i>)	Sans objet	À fixer une fois une approche commune convenue entre les fonds et les programmes				À déterminer
		3.5 : Nombre de fois où l'UNFPA est mentionné dans les médias	3 000	3 200	3 300	3 400	3 500	Lexis-Nexis
		3.6 : Nombre de visiteurs sur le site de l'UNFPA et nombre de suiveurs sur les médias sociaux	Site Web : 1 million de visiteurs uniques ; Twitter 17 000 suiveurs ; Facebook 18 500 suiveurs	Site Web : 1,4 million de visiteurs uniques ; Twitter 50 000 suiveurs ; Facebook 180 000 suiveurs	Site Web: 1,6 million de visiteurs uniques ; Twitter 80 000 suiveurs ; Facebook 360 000 suiveurs	Site Web: 1,8 million de visiteurs uniques ; Twitter 140 000 suiveurs ; Facebook 720 000 suiveurs	Site Web: 2 millions de visiteurs uniques ; Twitter 260 000 suiveurs ; Facebook 1 420 000 suiveurs	Google Analytics, Twitter et Facebook